

LA FILIÈRE DES CÉRÉALES : UNE DES SOLUTIONS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Intercéréales participe aujourd'hui au Forum de Giverny, la rencontre annuelle des dirigeants d'entreprises sur la RSE. L'occasion pour la filière des céréales d'exposer ses défis et les solutions qu'elle propose.

Dans le cadre du Forum, Jean-François Loiseau, président d'Intercéréales, qui a présidé aux côtés d'Anne-Marie Idrac, présidente de France Logistique, les travaux du groupe « Alimentation : produire et distribuer durablement » interviendra lors d'une table ronde dédiée pour présenter les défis et solutions de la filière céréalière française. En matière d'alimentation durable, transport et logistique sont deux maillons intimement liés. Entre leur récolte et leur consommation, tous les produits alimentaires se stockent et se transportent, avec des consommateurs et des clients présents dans le monde entier comme à proximité, nécessitant une logistique fiable, performante et résiliente.

Les activités agricoles sont plurielles, mais la logistique l'est aussi : transport ferroviaire, fluvial, routier ou encore mixte. « *Nous sommes convaincus que la France doit rester une puissance agricole et alimentaire, de grande qualité, moderne et source de vie grâce à l'appui de la logistique* », déclare Jean-François Loiseau, président d'Intercéréales.

Pour ce qui est de l'enjeu climatique, selon l'INRAE 12 % des émissions françaises pourraient être compensées grâce à l'agriculture, et en particulier la production de céréales qui capte et stocke du carbone, produit des énergies vertes et des biomatériaux. « *Les filières agricoles, dont la mission première est de nourrir, permettent également de produire des énergies renouvelables, d'entretenir les paysages, de créer de l'emploi et de vitaliser les campagnes. L'agriculture est une des solutions majeures pour répondre au défi du changement climatique et de la captation du carbone* », rappelle Jean-François Loiseau.

A PROPOS D'INTERCÉRÉALES

Association privée à but non lucratif, Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière des céréales. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle a été reconnue officiellement par les Pouvoirs Publics par arrêté du 19 décembre 2003.

L'interprofession a pour objet de développer les filières céréalières en France. Elle réunit les acteurs représentant le secteur de la production (blé tendre, blé dur, orge, maïs, avoine, triticale, seigle, sorgho et riz), de la collecte, de la commercialisation et de la première transformation (amidon, alimentation animale, farine, malt, semoule).

CONTACTS PRESSE

Elise Fornero : 06 63 55 70 78 - elisefornero@forelconseil.com

Déborah Zeitoun : 06 25 69 87 59 - deborahzeitoun@dz-conseil.com